

**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**Communication**

Rte de Landeyeux  
2046 Fontaines  
muriel.desaulles@ne.ch  
tél. 032 854 47 39

**COMMUNICATION AUX MEDIAS**

## **Le centre « mère-enfant » : une réalité en 2010**

**Quelle que soit sa localisation à terme, le centre « mère-enfant » sera une réalité depuis le 22 mars 2010. C'est en effet à cette date, définie de concert par l'ensemble des professionnels hospitaliers concernés, que la maternité et le service de gynécologie de L'HNE - La Chaux-de-Fonds rejoindront ceux de l'HNE - Pourtalès pour constituer une seule entité cantonale.**

### **Nouvelle organisation**

Ce regroupement repose sur une réorganisation des services et départements concernés. En termes de ressources médicales, elle implique la suppression de deux postes de médecins adjoints à temps partiel ainsi que celle d'un poste de médecin-chef de service. De nouveaux contrats, instituant une collaboration sous une autre forme, ont été proposés aux médecins concernés.

En matière de personnel soignant, l'entier des postes est transféré, pour donner toutes les chances à la nouvelle unité de démarrer dans des conditions optimales.

### **Locaux adaptés**

Les locaux du site de Pourtalès vivent actuellement les adaptations nécessaires à accueillir toutes les femmes et futures mères du canton et leurs bébés. Une 5<sup>e</sup> salle d'accouchement est d'ores et déjà aménagée, la rocade entre unités de gynécologie et la maternité est intervenue cet été et les locaux de policlinique sont en cours d'adaptation.

Parallèlement, une zone spécifique à l'accueil des enfants (urgences et consultations pédiatriques, hôpital de jour) est aménagée.

### **Prestations sur le site de La Chaux-de-Fonds à partir du 22 mars 2010**

Concrètement, les prestations suivantes seront offertes sur le site de La Chaux-de-Fonds après le 22 mars 2010 en matière de gynéco-obstétrique :

- des consultations de gynécologie et d'obstétrique, accueillant les patientes sur rendez-vous, du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00, assurées par deux médecins supervisés par un médecin-chef (Dr Paul Tolck)
- la préparation à la naissance
- les consultations du planning familial

Une procédure de prise en charge des urgences tant gynécologiques qu'obstétricales a été élaborée.

Des informations pratiques détaillées à l'attention de la population et des médecins installés concernant ces changements seront diffusées au début 2010.

Pour complément d'information :

**Dr Yves Brünisholz, médecin-chef du département de gynécologie-obstétrique,**

mercredi 28 octobre entre 13h00 et 17h00 au 032 713 36 40

**Mme Sabine Illide Boulogne, sage-femme responsable,**

jeudi 29 octobre entre 8h30 et 12h30 au 079 559 41 62

Fontaines, le 28 octobre 2009